Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 40 (1902)

Heft: 7

Artikel: A tsévau su on caïon : (patois du Gros-de-Vaud)

Autor: Chambaz, Octave

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-199230

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dernier bailli prit, en 1798, la route de Berne, il demanda comme consolation qu'on lui permit d'emporter, au fond du caisson de sa berline, guelques tommes mures à point.

O tomme, savoureuse et fondante, toi, homicide! Quelle infamie! On a prétendu qu'il suffit d'en injecter sous la peau d'un cobaye pour le faire mourir. Mais quand a-t-on vu que la tomme se prit en injections sous la peau, et je voudrais bien voir la figure que vous feriez, monsieur le savant, si l'on vous seringuait sous le cuir quinze onces de fondue au fromage, ou un demi-litre de saumure en guise de jambon.

Oh! mais, nous la défendrons, notre tomme. Que deviendrions-nous, sans elle? Avec quoi nos magistrats, nos juges, nos professeurs et nos hommes d'Etat dix-heureraient-ils si nous ne l'avions pas?

N'est-ce pas, monsieur le conseiller, vous leur direz, à ces prétendus savants, qu'elle n'a jamais tué personne, notre tomme. Vous leur direz qu'après en avoir mange, vous êtes toujours de bonne humeur, indulgents et dis-

Vous leur direz, monsieur l'avocat, que de fois vous avez trouvé en mangeant une tomme la superbe péroraison qui vous a valu les applaudissements du public et les félicitations du prévenu.

Vous leur raconterez, monsieur le pasteur, avec quel plaisir vous avez entendu parfois une de vos paroissiennes vous dire, quand vous veniez de faire une longue course dans la neige: « Monté, monsieur le ministre, on n'a rien de bon à vous offrir, mais si vous saviez gré d'un bocon de pain et de tomme!. . »

Elle est populaire et démocratique, la tomme! Elle se trouve aussi bien chez le pauvre que chez le riche. Elle n'a besoin de rien pour se faire valoir: elle se suffit à elle même. Ne me parlez pas de ces mets recherchés qui ne sont bons qu'avec une foule d'ingrédients de toutes sortes. Avec elle, rien de pareil: pas même du sel et du poivre, à moins d'être un barbare, tout comme ceux qui mélangent le Désaley d'eau de seltz.

Ah! les belles courses d'autrefois, quand nos montagnes n'étaient pas encore infestées d'étrangers, que les plus beaux points de vue n'étaient pas encore gâtés par des réclames idiotes et qu'on pouvait s'étendre sur la mousse ou le gazon sans risquer de s'asseoir sur une boîte de sardines. Nons avions peu d'argent dans nos poches, mais cela nous était bien égal. Nous étions jeunes, pleins d'entrain, nous aimions courir et nous ne pensions pas comme la jeunesse d'aujourd'hui qu'il faut être vieux à vingt ans et que le rire n'est bon que pour les sots.

Parfois, le dimanche matin, avant que les étoiles se fussent éteintes, nous partions, six ou huit, toujours en nombre pair, car chacun avait sa tsermaillère, et nous allions, un peu à l'aventure, jusque sur une des montagnes voisines.

Quand la faim nous prenait, une de ces bonnes faims de la vingtième année qu'on voudrait tant retrouver à soixante ans, on s'asseyait en rond sur le gazon. Les filles relevaient leurs jupes de milaine, étendaient sur leurs genoux un mouchoir de poche et l'on déballait le menu. Il était simple: une miche et une tomme, mais ce qu'il était bon! La tomme laissait couler de larges gouttes blanches sur la feuille de gentiane qui servait de plat, et l'on faisait de savoureuses tartines en répétant gaiment le vieux revi:

Petit homme de Bourgogne, Qui mange son pain sans tomme.

Nos filles lui trouvaient toujours, à notre tomme, un fin goût de noisette; nous autres, nous prétendions que c'était simplement le gout de boco, mais nous n'en perdions pas un coup de dents.

Le régal fini, on essuyait son couteau, on s'en allait bravement boire un coup à genoux au ruisselet le plus proche, et l'on s'en revenait, bras dessus, bras dessous, contents comme des bossus. On se souciait bien des microbes alors, et des savants!

Aujourd'hui, que nous reste-t-il de toutes ces joies d'autrefois? On va bien toujours sur nos montagnes, on y va même plus que jamais, mais on y va en chemin de fer, ou bien on se charge de provisions suffisantes pour nourrir un escadron, et l'on gâte son plaisir par le poids de son sac.

Puis les savants sont venus et, sous couleur d'hygiène, nous ontenlevé peu à peu nos joies les plus innocentes.

Plus de vin, plus de tabac, de l'eau stérilisée et du lait bouilli! Plus de baisers même, de peur des microbes. Et si le vieux Pierre d'Antan pouvait retrouver ses dix-huit ans, le sentier fleuri d'aubépines et sa mie Rosine, il n'oserait plus, sans qu'un spectre vint se placer entre eux, lui prendre, comme autrefois, quelques baisers qu'elle lui reprendrait aussitht

Et l'on voudrait encore, aujourd'hui, nous interdire la tomme! Non, mille fois non, nous ferons plutôt une révolution. Nous voulons pouvoir chanter comme autrefois:

Salut, riant fromage, Au bout de mon couteau, Toi, qui de mon jeune âge, Fus le premier morceau. Que ta douce présence Pour mon cœur a d'attraits...

Nous voulons garder notre tomme malgré les microbes et la Faculté, et répéter, s'il le faut: Plutôt mourir avec elle que vivre sans elle!

Pierre d'Antan.

Casse-museaux.

Ce nom — fort déplaisant en soi — évoque dans mon esprit tout un monde de souvenirs. Je revois une petite ville de La Côte, bien proprette, où s'écoulèrent les premières années de ma vie. Je revois une bonne femme, petite, fluette... Mais, au fond, peut-être ne savezvous pas ce qu'on entend par casse-muscaux. C'est une pâtisserie spéciale que je grignottai dans mon enfance. La petite vieille dont je parle les fabriquait seule — elle en avait le monopole — et les jours de « promotions » ou d'abbayes, elle s'en allait, de son pas menu, traînant un petit char où était son banc et sa caisse à pâtisserie.

Et les casse-museaux étaient bientôt dans toutes les poches; gros comme des châtaignes, durs juste assez pour justifier leur appellation. Ils étaient fort mauvais et, pour cette raison, — peut-être aussi à cause de leur bon marché — s'achetaient-ils beaucoup. Je n'ai jamais, pour ma part, compris leur vogue. Et quand on en parlait à la bonne vieille vendeuse, elle vous disait invariablement, en se passant la main sur la bouche:

— C'est astringeant!

Qu'entendait-elle par là?... Je ne l'ai jamais su.

Donc j'achetais des casse-museaux, comme tous les autres gamins, parce qu'ils étaient durs comme des cailloux et qu'il fallait des efforts de machoires surhumains pour en venir à bout. Cela faisait durer plus longtemps le

Devenu grand, je n'y pensai plus. J'appris cependant, il n'y a pas très longtemps, que cette curieuse pâtisserie fut importée de Lausanne, où on la fabriquait au commencement du siècle dernier. Puis, l'autre jour, en fouillant d'anciens bouquins dans une vieille bibliothèque, voici que je tombai par hasard sur une note relative à ces bonbons. Elle m'intéressa vivement et je la transcrivis sur mon cahier de notes.

Voici ce qu'elle m'apprit :

Les casse-museaux sont fort anciens, puisqu'ils datent déjà du xvr siècle. Comment, de France, vinrent-ils chez nous, à Lausanne? C'est ce que nous ne saurons jamais. Sans doute, un aïeul de la petite vieille marchande revint-il de Paris à cette époque avec la recette de cette pâtisserie; c'est assez probable. Ce qui est plus certain, c'e-t qu'en changeant de pays, le casse-museau a changé de nature — comme vous l'allez voir — et que, d'antiphrase qu'il était, il s'est mis en parfaite harmonie avec son appellation.

Cette note figure dans une lettre sur La réjouissance des femmes sur la deffence des tavernes et cabarets (1613), où se trouve ce pas-

« Vous ne voyez pas tant de casse-museaux chez les pâtissiers que chez les yvrongnes, ny tant d'œufs pochez au beurre noir aux cabarets que d'yeux pochez chez ceux qui font gloire et coustume de les fréquenter. »

Puis vient la note à propos du mot « cassemuseaux »:

« C'étoit une espèce de petits choux fort délicats, faits d'une pâte molle, et qui, par conséquent, n'étoient appelés casse museaux que par antiphrase. Peut-être avoit-on dit d'abord cache-museaux, parce que la figure de celui qui en mangeoit s'y perdoit dans la pâte. Au xvr siècle, c'était déjà une friandise fort goûtée. Dans la Farce nouvelle, très bonne et très récréative pour rire des cris de Paris, le Sot crie entre autres choses: Casse-museaulx chaulx, casse-museaulx chaulx.

(Anc. théâtre. T. II, fo 213.)

J'ignore si la bonne femme, qui vittoujours, fabrique encore de ces friandises pétrifiées; peu importe, du reste; les casse-museaux étaient tellement déchus que — en dépit de leur ancienneté — je les verrais disparaître sans une larme de regret.

Sortant du four, ils avaient, ma foi, l'air de revenir de la Saint-Barthélemy!

Le casse-museaux est mort, paix à ses cendres.

Février 1902. CH.-GAB. MARGOT.

A tsévau su on caïon.

(Patois du Gros-de-Vaud.)



L'étaî on'annaïe dè truffè, iau dzeins et bitès pouavan in agaffà à remollhemor et iau lè dzouveno valets, que n'avan pas passà l'écoùla, po sè férè on bon thoraxe, profitavan dé s'in ingozallà à gaòla quiet vaò-t-ou.

§ In vayin lè pétaïès que l'in traîzaî, Tadié — lo cousin dè Mouzet, noutron derbounnai — que ne gardâvè dè coutema qu'ona tschivra, avaî décidâ avoué sa fenna, la Nanette, d'atsetà onco on bétion po laô z'aidyï à destruire tot ci butin.

S'in va dan à la premire faire dè Payerne, et raminnè, in sublien, ao bet d'ona cordetta, on caïon et pas on petit.

Stu caion, qu'allave dzo su l'âdze et qu'irè asse chet que se vegnai de passa six mai à la tsemena, étai tiurieux à vaire. Sa rita resseimblyave à n'on mandze de remasse; se pai, rai kemin clyaô daô boque d'on vilho gendarme, étan plye rodze que lou fû, et on arai frémà in vayin son vintro, asse pliat qu'ona pétublya crévaïe, que ne l'ai étai pas pi intra on gran de sau dû que l'îrè aô mondo.

Mâ cein que fasaî récoulâ lè fennès et grulâ lè bouébo dein laô tsaussès, quand Tadié l'inmenavà pè lè tserrairès de Payerne, l'étai sè z'orolhiès et son museau, d'ona grantiaò..... Diu no préservai! Enfin quiet, ona bite à montra dein ona ménadzéri.

Tâdié, li, sè sondzivè que l'avaî fé ona bouna patse, atteindu que l'avan prau mataira à l'otau po férè veni, in pou dè teimps, ci esquelette, asse pézan qu'on conseiller et asse gras qu'on tasson. Lè paôtitrè cein que sarai arrouvâ, avoué lè bounès mitra dè la Nanette, se la tséravoûta dè bîte ne laô z'avaî pas djuî, la né mima dè la faire, on tor (estiuzadè! lè défecilo dè derè autramin), mà djuï on vretablio tor dè caion.

Lo sélaò allavè sè mussi, quand lo derbounnai, que révegnaì dein impouézenà on par, -démindè à Tàdié, que foumâvè dévan tsi li, à vouaîti son caïon.

. — Tant que te vudri, cousin Mouzet, l'aî fâ Tadié in lo menin vers lo boiton.

N'a pas zu plietou aòvrai la porta, què ci tsancro dè pouai (perdenâ-me!) sein comptà ni ion ni doû, l'ai chaôtè intrè lè tsambès. Tàdié, tot épouairi et po craîrè dè lo rateni, sè chitè déchu in serrin lè dzenaò et l'impougnin pè lè pai. Mà lo bougro ne fà qu'on chaut quantia la tserraire, et lo vouaiquie via, drai innan lo veladzo, avoué Tadié su la rita, veri à récoulons et que sè tegnai tot bossu, tant l'ire émochenà.

Mouzet, qu'étài zetà dè suite appelà la Nanette ao sécor corressai apri in bouailin ai dzeins que s'attroupavan: Arrétà dè-lou! Dè grâce, so vo plyé, me récoumindo, arrétàdèlou! — Mà lo caïon tracivè adi, plye rido que se l'avai portà lo Satan et zu apri li ti lè tschercutiers daò canton.

Arrouvâ dévan la moutannéri, lo tsin que dzappavè l'a d'obedzî à verî à man draîte et à passâ avau lè clyou. Adon, fau-te pas que l'aussè la brelaire dè s'infattâ dézo on pommâi basset. Ma faî, avoué lè chauts que fasaî lo pourro Tâdié sé trovâ tot d'on coup prâi à na brantse; mî què cein l'aî yè zu ganguelhî, et (sondzî-vo vaî?) ganguelhî onco pé son tiu dè tsausse. Pé bounheu que lè dzeins que lo chévessan an zu pedyï dè li et l'an d'aboo dépeindu, s'in quiet l'araî pu dzevatâ lé grandteimps. Quand sè zu tâtâ d'âî pî à la tîta et que l'a cheintu que n'avai qu'on perte cauquiè part, l'a châotâ - sein pire r'infattà son pantet que sailliessai – aô cou dè sa fenna, qu'arrouvavè tot'essoclyaïe. ein l'aî desin: Eh! ma pourra Nanette, crayè bin dè ne jamé tè révaire!

Cì que n'an pas révu, ni li ni sa fenna, lè ci vaudai dè caion. N'ein n'an rézu d'aî novallès què trai mai apri, aî z'inveron dè Tsalande, pé on tapa-seillon que laò z'a de avai vu, la sénanna dévan, dein ona koumouna dè la montagne, d'aî chasseu trinnà on saingllà su ona ludze, po lo montrà. L'in avai que volhiavan què ci saingllà satsè on caion tient avoué dè la choutse et lo tapa-seillon lo crayaî assebin. L'a tot parai fé plyési à Tàdié et à sa fenna dein aûre rédévezà; ka, vo comprindè? l'avan payî duè picès et on franc et regreitavan d'avai dinse fotu via laò ardzein.

Mà cein que lè z'a lo mé eimbétà, lè que laò z'infants, on par dè teimps, ne pouavan plyequa salli sein qu'on lè z'arrîtè po laò démindà se lao mère n'avaï pas fauta dè cauquon po rétakounà (rappo aò perte, per derrai) et se l'étaì verè que laò père brlguavè ona pliace d'instructeu dein la cavaléri?! Pu, cein que bourlavè onco Tàdié, l'ìre dè s'oùre appelà Absàlon, pé d'ai linguè dè serpin, que ne sè gênavan pas dè le dere dévan li, kemin l'avai oïu on iadzo que révegnaì dè la fretéri: Se bayï, desaî ion dè sè vesin à on'autro, iau paò itrè lo rodze à la Nanette à Absàlon?

Assebin, po attrapâ lo mondo, Tâdié n'a min

ratsetà dè caïon et, po vouedi sa cava, l'a tot bounameint droblyà lè rachon dè truffè à sa tschìvra. Octave Chambaz.

Respect au règlement!

L'Hôpital cantonal logeait encore dans l'imposant édifice de la Mercerie.

Un modeste enterrement, venant de l'hôpital, descendait lentement la rue. Derrière le corbillard, trois ou quatre personnes.

Au bas de la pente, un agent de police, • un bleu », comme les appelait jadis, montait la garde. C'était un brave

campagnard, qui avait cru bien faire — ils sont nombreux ceux-là — d'échanger la vie libre des champs contre les mirages trompeurs de la ville. Un uniforme bleu et une canne à pommeau argenté, voilà tout ce qu'il avait gagné au change. Il en était très fier et apportait à l'accomplissement de ses fonctions un zèle ardent; le zèle des premiers jours. Il ne connaissait que le règlement.

Quand le triste cortège passa devant l'agent municipal, celui-ci l'arrêta:

« Halte-là! Vous n'irez pas plus loin! Vous êtes en contravention! »

Grand émoi dans le convoi.

En contravention ?... Et en quoi ? demande le directeur des pompes funèbres.

- En quoi?.. Et votre chevat donc?
- Quoi,... mon cheval ?...
- Eh bien !... le bon sens,... y n'a pas de grelottière!

A nos vignerons. — Ceux de nos vignerons qui ne sont pas encore pourvus d'un canon contre la grèle feront bien de ne pas se presser. Un ingénieur russe, M. Slanoïéwitch, vient, dit le *Petil Parisien*, d'essayer un dispositif tout nouveau, qui a l'avantage, en ébranlant l'atmosphère à une bien plus grande hauteur que ne peuvent le faire les canons ordinaires, de protéger une surface de terrain au moins deux fois plus considérable.

L'inventeur se sert d'un groupe de cerfs-volants cellulaires qu'il munit d'une sirène électrique. L'appareil est relié à la batterie d'accumulateurs par l'intermédiaire des conducteurs isolés, en cuivre ou en aluminium, qui font en même temps office de câbles pour le maintien et la direction des cerfs-volants.

Ceux-ci, une fois arrivés au sein de la masse nuageuse qu'il s'agit de dissoudre, l'opérateur n'a qu'à lancer le courant qui déchaine. à 1000 ou 1200 mètres d'altitude, les vibrations sonores de la sirène. L'ébranlement produit a pour résultat de dissocier les molécules gazeuses et par suite d'empècher la formation des dangereux grêlons.

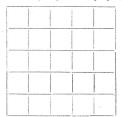
Le poste est au concours. — C'est du poste d'exécuteur des hautes œuvres en Angleterre, qu'il est ici question. La place n'est pas mauvaise si l'on en juge par le nombre considérable des postulants. On en compte actuellement près de huit mille. Parmi les candidats, nous citerons 300 médecins, 150 vétérinaires, 200 bouchers, 500 équarrisseurs, 86 commerçants, 160 fermiers ou agriculteurs, 30 ministres protestants, 200 employés d'administration, 15 anciens convicts et des centaines d'ouvriers sans travail, souvent aussi sans domicile. On voit que la place est très demandée. Avis aux amateurs...

Bon à imiter partout.

A Glasgow, les autorités avaient décidé, pour agrémenter les façades des maisons, de fournir de fleurs les fenêtres des immeubles les mieux tenus. Les propriétaires des quartiers pauvres viennent de prendre une mesure analogue, mais encore plus philanthropique. Depuis quelques mois, les propriétaires dont il s'agit se sont engagés à faire remise d'un douzième du loyer à tous ceux de leurs locataires qui auront entretenu leur logement avec soin et en parfait état de propreté.

Cette prime, où l'hygiene trouve également son compte, a stimulé l'ardeur des populations ouvrières de Glasgow au point que, le mois dernier, plus de soixante pour cent des locataires intéressés ont pu profiter de la détaxe promise et qu'il est question d'étendre la mesure à d'autres quartiers peu fortunés de la ville.

Passe-temps. — Le succès de notre dernier passe-temps (numéro du 1º février) nous engage à proposer encore semblable problème. Comme le premier, nous devons celui-ci à l'obligeance d'un de nos lecteurs. Un peu plus compliqué, le second.



Placer, dans chaque carré, un des nombres, jusqu'à 25, de manière que dans chaque sens (vertica-lement, horizontalement et en diagonale) la somme des cinq carrés soit 65. Aucun nombre ne doit être répété.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Mieux vaut tard. — C'est aujourd'hui seulement qu'il nous est possible d'annoncer à nos lecteurs — qui déjà la connaissent, sans doute — la venue du 2º volume des Etrennes hetrétiques (Lausanne, G. Bridel et Cie). Ce second volume renferme un très intéressant article de M. Eug. Secretan, sur Berne et Zurich (cet article fait suite à celui que le même auteur avait consacré à Bâle et à Genève, dans le premier volume). Après M. Secretan, M. Virgile Rossel, qui nous entretient des recensements fédéraux : puis M. Jaccard, qui traite de la végétation alpine, M. Lugeon, du peuplement de la vallée du Rhône, M. Lansel, étude sur le peintre Böcklin, etc., etc. En un mot, les Etrennes hetrétiques devraient être dans toutes nos bibliothèques.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théatre. — Demain soir, dimanche, Les Pirates de la Savane, cinq actes et huit tableaux, Grand spectacle. Ce drame émouvant fait toujours salle comble. Il sera suivi de Le docteur Jojo, vaudeville en trois actes. 5+8+3=46 actes et tableaux, aux prix du dimanche. En vérité, c'est pour rien!

THE SECTION OF THE SE

Kursaal-Variétés. — A Bel-Air, continuent, avec un succès toujours croissant, les représentations de En voiture pour Lausanne, la spirituelle revue locale de M. Robert Monneron. « Jamais nous n'avons eu aussi bien dans ce genre-là!» s'écrient, en sortant, tous les spectateurs. C'est vrai! — Dimanche, Matinée, à 3 h.; Soirée, à 8 h. Lundi, Soirée de gala; au 2me acte, nouvelle altraction.

Concert Denéréaz. — Hier soir, dans le temple de St-François, concert superbe, organisé par *M. Denéréaz*, avec le concours de Madame *Marie Brema*, cantatrice de Bayreuth, et de *M. Cousin*, violoniste.

La rédaction: J. Monnet et V. Favrat.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.